



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr. GENERALE
A/CONF.144/RPM.3/Corr.2
24 janvier 1990
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

HUITIEME CONGRES DES NATIONS UNIES
POUR LA PREVENTION DU CRIME
ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS

La Havane (Cuba), 27 août-7 septembre 1990

RAPPORT DE LA REUNION PREPARATOIRE DU HUITIEME CONGRES DES NATIONS UNIES
POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS
POUR LA REGION DE L'AMERIQUE LATINE ET DES CARAIBES
San José (Costa Rica), 8-12 mai 1989

Rapport

Rectificatif

Page 3, paragraphe 1

Avant le sous-titre, ajouter en titre Projet de résolution

Page 21, paragraphe 59, onzième ligne

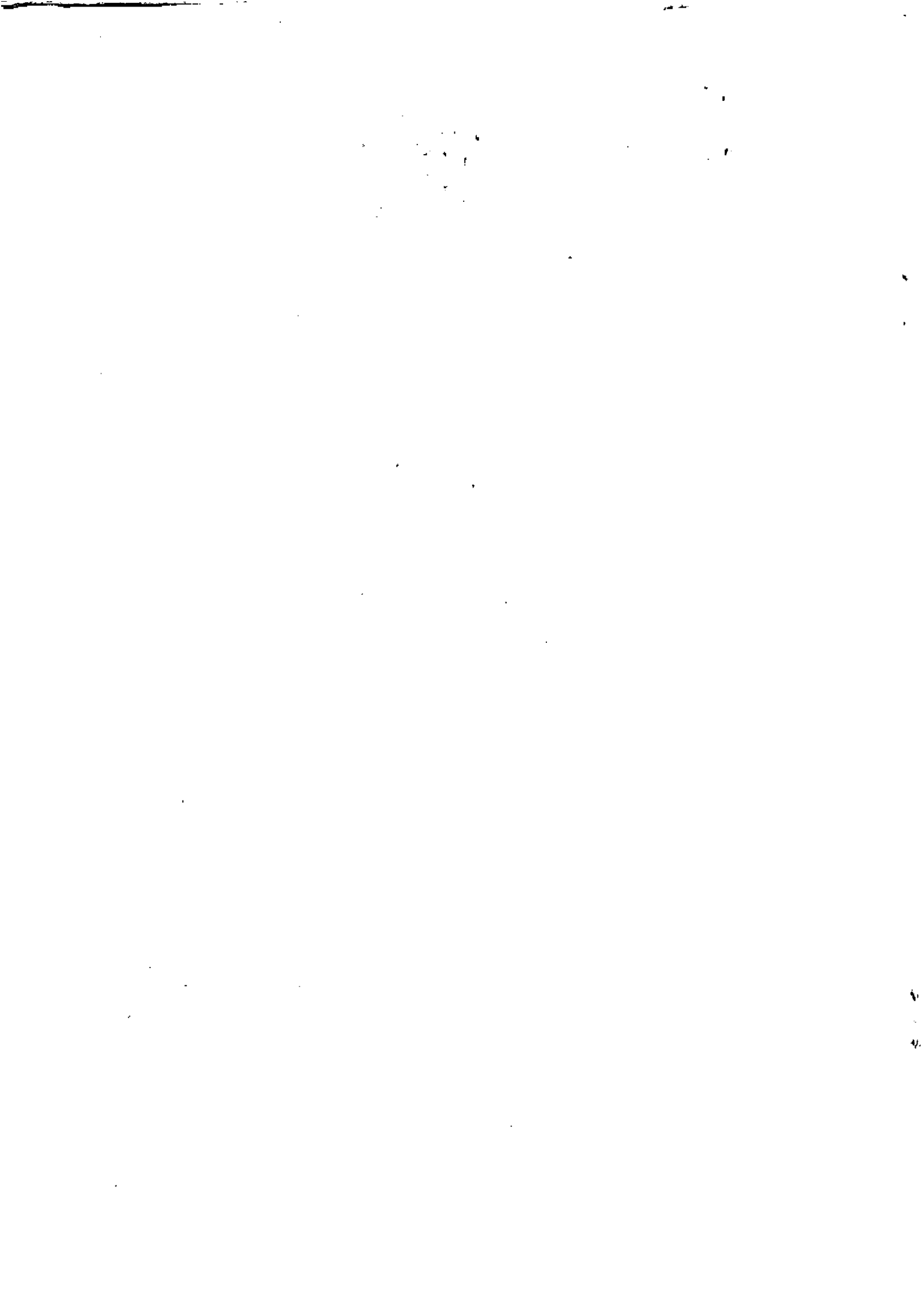
Au lieu de de se réfugier derrière lire d'apporter des réserves touchant

Page 26, paragraphe 79, première ligne

Après Règles ajouter minima

Page 27, paragraphe 97

A la fin du paragraphe, ajouter La Réunion a en outre recommandé à l'unanimité un projet de résolution intitulé "Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus", présenté par l'Argentine, Cuba, le Nicaragua, le Paraguay et l'Uruguay pour adoption par le huitième Congrès, et adopté à l'unanimité deux résolutions, dont la première, intitulée "Amélioration de la coopération régionale et internationale dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale", a été présentée par l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, El Salvador, l'Equateur, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay, et la seconde, intitulée "Offre d'accueillir le huitième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants", a été présentée par la Colombie, Haïti, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou et l'Uruguay.



This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.